

TITRE PROFESSIONNEL CARISTE D'ENTREPOT

Réf de l'action : ECF L014.PR indice 07 du 25/01/2023

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de réceptionner, expédier, réaliser, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 3 et 5.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à devenir cariste d'entrepôt,
- Permis B souhaité,
- Comprendre le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Cette formation est composée d'un bloc de compétence ; elle est accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).
- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié ainsi que de sa connaissance des lieux et instructions à respecter sur le site d'utilisation.
- À l'issue de la formation, il pourra poursuivre par une formation de niveau 4 « Technicien logistique d'entrepôt » ou accéder aux métiers de Cariste d'entrepôt, Cariste en préparation logistique, Cariste agent de quai.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5
- Vérifier l'adéquation du chariot catégorie 3 ou 5 à la tâche à effectuer et faire la maintenance de premier niveau.
- Réaliser les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur des chariots de manutention industrielle des catégories 3 et 5, et alerter en cas d'anomalie,
- Réceptionner et expédier les marchandises avec un chariot élévateur catégorie 3.
- Stocker et déstocker les marchandises et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur catégorie 5.
- Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants ayant satisfait aux exigences de compétences définies par le Ministère du Travail,
- Testeur appartenant à un organisme certifié testeur CACES®,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :



METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salles de cours équipées de moyens multi média. (de préférence, d'un réseau informatique) et d'un logiciel de gestion de stock,
- Entrepôt école avec zone de picking, plan de circulation, quais de déchargement et aire d'expédition,
- Aire d'évolution, palettiers,
- Terminal embarqué ou portable relié au système de gestion de l'entrepôt,
- Utilisation de Chariots élévateurs à conducteur porté des catégories 3 & 5, conformément à la recommandation R 489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie CNAM,
- Organisation par ateliers pédagogiques pratiques,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluation des Compétences et Acquis Professionnels (ECAP).
 - Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle,
 - Synthèse des évaluations,
 - Evaluations en Cours de Formation (ECdF),
 - Evaluation finale,
 - Entretien avec un jury professionnel,

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Titre Professionnel cariste entrepôt (code titre : TP-00470) ; Titre de niveau 3 homologué par le Ministère du travail si réussite.
- L'employeur peut délivrer au titulaire du titre professionnel de cariste d'entrepôt une autorisation de conduite selon les formes et modalités légales pour la conduite de chariots élévateurs à conducteur porté des catégories 3 & 5 de la R489 de la CNAM.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le Code RNCP 34857.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Minimum 245h.

